



**SIVOM SOLOGNE BOURBONNAISE**  
 Service Assainissement  
 12, rue Jean de Lingendes  
 BP 5  
 03290 DOMPIERRE SUR BESBRE

Tél : 04 70 48 10 90 – Fax : 04 70 48 10 99  
 Mél : contact@sivom-sologne.com

## DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**Réservé au SPANC**

Date de dépôt : \_\_\_\_\_

Réf. Abonné : \_\_\_\_\_

Numéro de CU : \_\_\_\_\_

Numéro de PC : \_\_\_\_\_

**Nature du projet :**     Permis de construire     Déclaration de travaux     Réhabilitation de l'assainissement

### 1 - DEMANDEUR

Nom et Prénom du propriétaire : \_\_\_\_\_

Adresse actuelle : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

### 2 - LIEU D'IMPLANTATION DES TRAVAUX

Rue ou lieu dit : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

N° parcelle cadastrale : \_\_\_\_\_

Superficie de la parcelle : \_\_\_\_\_

### 3 – CARACTÉRISTIQUES DES LOCAUX

**Maison d'habitation individuelle:**

Habitation principale                       Habitation secondaire

Nombre d'habitants : \_\_\_\_\_ Nombre de pièces principales : \_\_\_\_\_

Autres types de locaux : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes fréquentant l'établissement : \_\_\_\_\_ Nombre de salariés : \_\_\_\_\_

**Alimentation en eau potable :**

Réseau d'eau public     Puits privé

**Existe-t-il un puits utilisé pour la consommation humaine dans un rayon de 35 m du lieu de dispersion de l'effluent ?**

Oui (distance par rapport au dispositif de traitement : \_\_\_\_\_ m)     Non

### 4 – CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Pente du terrain :     Faible (<5%)     Moyenne (entre 5 et 10%)     Forte (>10%)

Nature du sol à 1 m de profondeur (pour déterminer celle-ci, creuser environ 1 m de profondeur à l'emplacement prévu pour le dispositif de traitement ou faire réaliser une étude de sol par un bureau d'études)

Terrain sableux, perméable     Terrain rocheux     Terrain argileux, imperméable

Roche granitique     Roche calcaire

Perméabilité : \_\_\_\_\_ Nature du test : \_\_\_\_\_ Durée : \_\_\_\_\_ Perméabilité : \_\_\_\_\_

Personne ayant réalisé l'étude :     Propriétaire     Bureau d'étude     Terrassier

Existe-t-il une nappe d'eau à moins de 1 m sous le sol en hiver ?     Oui     Non

Est-elle temporaire ?     Oui     Non

Le terrain est-il inondable ?     Oui     Non

### 5 – INSTALLATEUR DU DISPOSITIF

Nom et Prénom ou Raison Sociale : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

**6 – CHOIX DE LA FILIÈRE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (Voir annexe)**Filière déterminée par :  le propriétaire  l'installateur Autre : \_\_\_\_\_**A - FILIÈRES TRADITIONNELLES****DISPOSITIF DE PRETRAITEMENT <sup>(1)</sup>**

- FOSSE TOUTES EAUX Volume: \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>
- BAC DEGRAISSEUR (facultatif) Volume : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>
- PREFILTRE Volume : \_\_\_\_\_ litres  Incorporé à la fosse
- AUTRES (joindre un descriptif)

**DISPOSITIF DE TRAITEMENT (Entourer le dispositif choisi et compléter la ligne, si nécessaire, à l'aide de l'annexe)**

Dispositif de traitement	Sol perméable	Sol imperméable	Sol avec remontées de nappes	Sol inondable	Largeur en mètre	Longueur en mètre	Nombre de tranchées	Surface de traitement en mètre carré
Tranchées d'épandage	oui	non	non	non	X	....	....	X
Filtre à sable vertical non drainé	oui	non	non	non	5	....	X	X
Filtre à sable vertical drainé	oui	oui	non	non	5	....	X	X
Filtre à sable horizontal	non	oui	non	non	....	5,5	X	X
Terre d'infiltration	oui	oui	oui	oui	....	....	X	X
Lit à massif de zéolithe	oui	oui	oui	non	X	X	X	5

**B - AUTRES FILIÈRES : (AGRÉES PAR LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTÉ)**Consulter le site : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>

Numéro d'agrément : \_\_\_\_\_ Dénomination commerciale : \_\_\_\_\_

Constructeur : \_\_\_\_\_ Capacité : \_\_\_\_\_ EH

Existence d'un contrat d'entretien :  Oui  Non**7 – DEVENIR DES EAUX TRAITÉES**

L'infiltration par le sol sera privilégiée. Une étude de sol sera obligatoire afin de connaître la perméabilité. Dans le cadre d'un rejet au milieu naturel, il conviendra de fournir une autorisation officielle du gestionnaire de l'exutoire. Cette autorisation ne devra être délivrée qu'après l'accord du SIVOM Sologne Bourbonnaise dans le compte rendu de la visite de conception.

- INFILTRATION DANS LE SOL
- REJET AU MILIEU NATUREL

Nature de l'exutoire :  Fossé  Cours d'eau Autre : \_\_\_\_\_**8 – Engagement**

Le propriétaire soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :

- ne pas entreprendre de travaux avant l'approbation du dossier ;
- réaliser l'installation d'assainissement en son entier, conformément au projet tel qu'il aura été approuvé et à la réglementation en vigueur (arrêtés du 7 septembre 2009).
- prévenir le service chargé du contrôle de l'assainissement non collectif avant la mise en service et le recouvrement des dispositifs.
- régler au SPANC les prestations effectuées que sont le contrôle de conception et le contrôle de bonne exécution (le tarif des prestations est défini annuellement par délibération de la collectivité).

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire :